

ECHELLE DES COTISATIONS A L'UPFI

CHIFFRE D'AFFAIRES HT	COTISATIONS HT
En dessous de 500 000 €	150,00 € (minimum quelque soit le chiffre d'affaire)
Au dessus de 500 000 € jusqu'à 800 000 €	300,00 €
Au dessus de 800 000 € jusqu'à 1,5M €	1 000,00 €
Au dessus de 1,5M € jusqu'à 2,5M €	2 000,00 €
Au dessus de 2,5M € jusqu'à 3,5M €	3 000,00 €
Au dessus de 3,5M € jusqu'à 5M €	4 000,00 €
Au dessus de 5M € jusqu'à 6M €	4 500,00 €
Au dessus de 6M € jusqu'à 8M €	5 500,00 €
Au dessus de 8M € jusqu'à 10M €	6 500,00 €
Au dessus de 10M € jusqu'à 15M €	10 000,00 €
Au dessus de 15M € jusqu'à 20M €	15 000,00 €
Au dessus de 20M €	20 000,00 €

Ces cotisations seront facturées conformément au paragraphe 3 de l'article 10.2 des statuts